

# Semer aujourd'hui la forêt de demain

L'Association de développement et d'animation forestière Dordogne-Ventadour veut gagner des adhérents.

**Magali Roche**

magali.roche@centrefrance.com

Entretenir son patrimoine forestier lorsque l'on habite loin de lui, gérer au mieux ses intérêts et s'inscrire dans le développement durable pour préserver ses acquis et construire l'avenir... Quelques-uns des thèmes abordés au quotidien par l'Association de développement et d'animation forestière Dordogne-Ventadour avec ses 180 adhérents. Une association alliée à la Chambre d'Agriculture pour conseiller, aiguiller les propriétaires forestiers mais surtout les aider à préserver leur patrimoine et à envisager un avenir durable. Composée de propriétaires forestiers, elle couvre un périmètre large allant de Tulle à Bort-les-Orgues en passant par Ussel, Meymac, Neuvic.

« L'idée est de mettre en place des synergies avec les propriétaires forestiers adhérents pour valoriser les actions menées dans la gestion durable et le conseil, éclaire Frédéric Bordes,



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.** Plusieurs propriétaires forestiers avaient fait le déplacement, samedi matin, à la Chambre d'Agriculture d'Ussel, pour assister à l'assemblée générale de l'association.

vice-président de l'association. Mais aussi donner l'envie de s'investir dans la forêt pour préparer demain, entretenir sa parcelle et pouvoir la transmettre aux jeunes générations. »

Souvent éloignés les uns des autres, les propriétaires trouvent là une voie commune pour s'informer et apprendre à valo-

riser leur patrimoine naturel. Une gestion nécessaire de la ressource, du reboisement, à intégrer au développement de la filière. « Le propriétaire n'est pas en opposition à l'industrialisation de la filière mais doit rester en amont, poursuit Frédéric Bordes. Il faut promouvoir l'action du sylviculteur, qu'il ne

soit pas une variable d'ajustement tout en gardant, nous association, notre neutralité. Il ne faut pas opposer agriculture et forêt. La forêt a un intérêt économique, touristique, patrimonial et participe, tout comme l'agriculture à l'aménagement du territoire, à son attractivité et permet d'ancrer des emplois lo-

caux. L'enjeu de demain c'est le reboisement, savoir comment le faire. Depuis 1999, il a été divisé par dix... On a un patrimoine en main qu'il s'agit de valoriser et nous aidons nos adhérents à apprendre comment le faire, quelles sont les méthodes. »

## Un appui d'expert

Mise en place d'une assurance responsabilité civile spécifique, prêt de matériel professionnel d'élagage, regroupement des propriétaires pour l'entretien de leurs parcelles, liens avec la Chambre consulaire pour expertiser les bois, l'association a tissé son réseau depuis sept ans.

Outre un site Internet mis en place voilà quelques mois, elle propose différentes réunions thématiques autour d'un expert, Michel Rival, animateur technique à la Chambre d'Agriculture et conseiller forestier. « On fait de l'accompagnement, du conseil sur tous les sujets ayant trait à la forêt, précise Michel Rival. La fiscalité, la gestion, Natura 2000, les produits phytocides, mais aussi comment bien vendre son bois pour assurer la pérennité de la ressource... On apporte également des supports techniques, un appui aux propriétaires. »

La prochaine réunion est organisée en septembre autour de la réglementation des coupes. ■